



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Les économies budgétaires viennent de faire l'objet de propositions du Premier ministre (voir les deux annexes jointes de son intervention : dossier de presse (1) et diaporama (2)). Dans ces propositions, le volet social apparaît comme l'un des principaux contributeurs à la réduction du déficit public. Même si les retraités ne sont pas les seuls à être mis à contribution dans les annonces faites, la CFR estime nécessaire d'attendre, dès cet automne, la publication des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour évaluer et réagir possiblement sur le « vrai » volet « sonnante et trébuchant » de la portée des mesures envisagées sur nos mandants. Enfin, et au-delà de cette première évaluation, la prise en compte - ou non - de l'« année blanche » par les gestionnaires de l'Agirc-Arrco fera l'objet d'une attention particulière par l'ensemble des instances de la CFR. Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 7 juillet 2025

Actualités : Les suites à donner au « Conclave » sur les retraites, le bureau estime qu'il faut attendre les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale après les annonces budgétaires attendues du Premier ministre le 15 juillet. Sur l'avis rendu par le Comité de Suivi des Retraites, il est convenu d'adresser au Président du CSR une lettre de remarques sur l'avis rendu et de rappeler les positions de la CFR pour une vraie réforme du système des retraites.

TVA sociale : Le concept est déjà existant dès lors qu'une part des recettes fiscales de TVA est déjà fléchée vers la CNAV ; le Bureau propose donc de réagir en fonction du contenu de son application si elle devait être décidée.

Accessibilité SNCF : M. Riquier présente un diaporama sur les difficultés et solutions mises en œuvre pour améliorer les conditions d'accès aux services proposés par les transporteurs ferroviaires aux personnes âgées et handicapées.

LinkedIn : Le Président rappelle que tous les lundis un post est rédigé ; il est décidé que dans la page « Actualités » du site une rubrique spécifique à ces posts soit créée aux côtés de celles des communiqués de presse et du CFR Échos.

Mutualia : Le contenu de la réunion du Comité de pilotage du 30 juin est présenté ; il est notamment relevé que, pour les niveaux des garanties 2 et 4 le contrat est équilibré au 1^{er} trimestre 2025 ; il le reste toutes garanties confondues.

Webinaire SPDA : Une lettre sera adressée aux Fédérations composantes de la CFR aux fins de communication de la liste de leurs représentants dans les CDCA pour l'organisation du webinaire prévu en décembre prochain.

ICOPE : Une nouvelle diffusion de cette application sera faite aux Associations régionales concernées ; cet outil de prévention en santé revêtant une importance particulière dans la recherche d'économies à réaliser dans ce domaine.

Commission « Retraite » du 7 juillet 2025

À l'ordre du jour, plusieurs sujets importants concernant les retraites, notamment les réformes proposées, les défis financiers et les différents régimes existants. Les participants ont discuté de la possibilité d'introduire une part de capitalisation dans le système de retraite et ont évoqué l'idée d'une TVA sociale pour améliorer la compétitivité des entreprises. Ils ont également abordé des questions organisationnelles et prévu d'envoyer une lettre au Comité de suivi des retraites pour soulever certaines préoccupations et rappeler les propositions faites de longue date par la CFR.

Comité de Pilotage CFR/MUTUALIA du 30 juin 2025

Les échanges ont porté sur les aspects organisationnels et financiers liés à au contrat en cours, notamment les résultats financiers du premier trimestre et les défis à venir. Les participants ont discuté des évolutions potentielles des garanties, des changements de tarification et de l'impact des nouvelles taxes sur le secteur de l'assurance santé. La réunion s'est conclue sur la création de supports de communication.

Commission « Autonomie » du 23 juin 2025

La réunion a principalement porté sur le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), son déploiement et les défis associés, ainsi que sur l'évolution des établissements pour personnes âgées en. Les participants ont discuté de l'importance des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) dans ce processus, et ont proposé l'organisation d'un webinaire, en décembre prochain, pour informer et mobiliser les membres sur leur rôle. La commission a également abordé d'autres sujets tels que les travaux du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, les problèmes des EHPAD, et le projet ICOPE sur la prévention du vieillissement en santé. Enfin, la Commission Nationale de l'Autonomie – CNA, prévue par la loi « Bien vieillir » de 2024, sera installée par trois ministres le 9 juillet. La FNAR a été invitée à cette réunion ; elle sera donc membre de cette structure.

Commission « Emploi des seniors » du 23 juin 2025

La commission a évoqué la planification d'une conférence sur les finances publiques et les retraites, notamment sur l'âge légal de départ en retraite. Les participants ont ensuite abordé les changements récents concernant l'emploi des seniors, notamment les nouveaux programmes du ministère du Travail et les initiatives de France Travail pour aider les chômeurs âgés. Enfin, le groupe a discuté du système de retraite français, des différences entre les régimes par répartition et les systèmes à points, ceci dans l'attente des décisions à venir.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



LES POSTS « LinkedIn » du MOIS

NOUVEAU : Dans le but de promouvoir l'information de la CFR en s'abonnant au réseau social « LinkedIn », le Comité de rédaction des réseaux sociaux de la CFR rédige hebdomadairement des posts qui seront dorénavant publiés dans le tableau ci-dessous à la suite des numéros du CFR Échos.

DOMAINES CONCERNÉS	CONTENUS/REVENDEICATIONS
<p>Pas d'efforts pour les seuls retraités :</p> <p>ils ne sont pas des nantis</p>	<p>Décidément, nos politiques manquent d'imagination. Certains viennent de s'exprimer récemment et préconisent à leur tour de faire peser sur les retraités un effort particulier pour le redressement des comptes publics.</p> <p>Mais, contrairement à ce qui peut se dire, les retraités ne sont pas des nantis et ils n'accepteront jamais d'être pris comme cible privilégiée. Ils pourraient, comme le rappelle la Confédération Française des Retraités, accepter de participer à un effort collectif, mais faut-il vraiment alourdir le poids de la fiscalité ?</p> <p>La France est déjà championne des prélèvements obligatoires. Peut-être qu'au lieu de conforter notre première place parmi les pays de l'OCDE en augmentant à nouveau les impôts, il conviendrait de regarder du côté des dépenses. Là encore la France est en tête des pays ayant les taux de dépenses publiques les plus importants. Or à ce jour aucune piste sérieuse d'économie n'est évoquée. Le projet de Loi de finances pour 2026 ne pourra se contenter d'entériner la situation actuelle ou de procéder à des réformettes.</p> <p style="text-align: right;"><i>8 juillet 2025</i></p>
<p>Autonomie</p>	<p>Pas de post pour ce mois</p>
<p>Emploi des Seniors</p>	<p>Pas de post pour ce mois</p>
<p>Retraite :</p> <p>L'échec du « Conclave »</p> <p>...</p> <p>Un système à points pour assurer un équilibre pérenne</p>	<p>Il est regrettable que le « conclave » sur les retraites se soit achevé sans qu'un accord entre les partenaires sociaux ait pu être trouvé. Pourtant un certain nombre de propositions étaient sur la table et auraient constitué des avancées appréciables dans certains domaines, notamment concernant l'emploi des seniors et la retraite progressive. De même étaient envisagées des améliorations sensibles du niveau des retraites des mères de famille en valorisant mieux leurs périodes d'arrêt de travail liées à la maternité.</p> <p>Cet échec montre la difficulté à faire évoluer notre système de retraite actuel et renvoie à la nécessité de le réformer en profondeur. Seul un système universel de retraite par points se substituant aux 42 régimes existants permettrait, comme le rappelle la Confédération Française des Retraités, d'assurer la viabilité de la retraite par répartition à laquelle les Français demeurent attachés. Un projet de loi avait fait l'objet d'un premier débat parlementaire. Il faut espérer que les décideurs politiques se saisiront à nouveau du sujet.</p> <p style="text-align: right;"><i>25 juin 2025</i></p> <p>Il est des idées qui font leur chemin, lentement mais sûrement... Le système de retraite universel en fait partie et le sujet vient d'être à nouveau mis sur la table ce dont la Confédération Française des Retraités se félicite.</p> <p>Conforter notre système de retraite par répartition auquel les Français sont attachés nécessite de dépasser les ajustements paramétriques auxquels se livrent les gouvernements successifs. Le recul à 64 ans de l'âge légal de la retraite, la désindexation que certains envisagent sont autant de chiffons rouges qui suscitent de fortes réactions. Il est temps d'imaginer un système qui permettrait de prendre en compte la réalité des carrières individuelles et de permettre à chacun de prendre la décision qui est adaptée à sa situation. Chacun a eu un parcours de vie différent, a eu une durée et un niveau de cotisations différents. Chacun doit pouvoir prendre la décision qui lui convient le mieux.</p> <p>C'est ce que permettrait un système de retraite à points fonctionnant selon des modalités similaires à celles de l'AGIRC-ARRCO. Un système de retraite universel qui viendrait se substituer aux 42 régimes existants pourrait en être le socle.</p> <p style="text-align: right;"><i>1er juillet 2025</i></p>
<p>Santé</p>	<p>Pas de post pour ce mois</p>

**DOSSIER
DE PRESSE**

Communication du Gouvernement

LE MOMENT DE VÉRITÉ

15 juillet 2025



ÉDITORIAL

Nous vivons aujourd’hui un moment de vérité, un de ces moments dans l’histoire d’une nation où chacun doit se demander : quelle part suis-je prêt à prendre à notre avenir collectif ?

Nous nous sommes habitués depuis 50 ans à ne plus avoir de budget en équilibre, à emprunter pour financer les dépenses publiques les plus élevées au monde. Et, à force de concentrer nos regards sur la redistribution, nous avons négligé la question de la production, nous privant nous-mêmes des moyens d’assurer notre richesse nationale. **La menace d’écrasement par la dette est ainsi devenue réelle** : elle représente désormais 114 % du produit intérieur brut (PIB), et son remboursement ne cesse de peser de plus en plus lourd dans notre budget. **Chaque seconde, la dette augmente de 5 000 €**. C’est la dernière station avant la falaise.

Il est tard, mais il est encore temps, à condition d’agir vite et fort, avec justesse et avec justice, à condition de déployer simultanément les deux plans d’action que le Gouvernement propose, et qui forment un ensemble cohérent : **un plan pour dire « Stop à la dette ! » et un plan pour dire « En avant la production ! »**.

Si l’on décide de faire de la vérité une arme de citoyens, il faut parler aux Français **un langage clair et vrai** : des **efforts** vont être demandés à chacun dans les prochaines années, mais des efforts **équitablement répartis**, afin que tous contribuent à hauteur de leurs moyens.

Il n’y a, sans doute, que des risques pour le Gouvernement à proposer ces deux plans, mais nous n’avons pas d’autre préoccupation que de **rendre à notre pays les raisons de vivre, les raisons d’y croire, de s’estimer et de s’aimer**.

Parfois, la France a failli céder, mais toujours s’est **reprise**. Elle s’est reprise pour résister aux guerres nationales, au totalitarisme, elle s’est reprise pour résister à la force brutale. Toujours, notre pays a su retrouver le chemin de sa liberté et reprendre son destin en main. La voie est étroite, cependant le chemin existe, c’est un **chemin d’indépendance, de prospérité et de progrès humain**.

François BAYROU,
Premier ministre

« LE MOMENT DE VÉRITÉ »

Synthèse du discours du Premier ministre

Le plan « Stop à la dette ! »

Le plan présenté par le Premier ministre repose sur 5 principes :

- ▶ Il s'agit d'un plan pluriannuel de retour à l'équilibre de la dette sur 4 ans : **2026, 2027, 2028 et 2029**. La trajectoire est la suivante : 4,6 % de déficit en 2026, pour atteindre les 3 % en 2029. **L'objectif des 3 % c'est l'engagement d'arrêter l'augmentation de la dette en 4 ans ;**
- ▶ Dans un pays où les impôts sont parmi les plus élevés au monde, ce plan passe avant tout par la **maîtrise de la dépense publique ;**
- ▶ **Tout le monde devra participer à l'effort ;**
- ▶ La **compétitivité de nos entreprises doit être protégée ; le travail doit être encouragé et facilité ;**
- ▶ Un **effort supportable par tous** : pas de ralentissement des carrières dans la fonction publique, aucune baisse des pensions de retraite par rapport à l'an passé et un ralentissement de la croissance des dépenses sans entraîner la récession.

Année 2026 : première étape du plan pluriannuel

- ▶ Réduire le déficit public à 4,6 % ;
- ▶ **Effort total 43,8 milliards d'euros en intégrant l'objectif de la loi de programmation militaire actualisée.**

3 moyens pour stopper la spirale de l'endettement :

- ▶ Une maîtrise prioritaire et durable de la dépense publique
- ▶ Année blanche en 2026
- ▶ Des mesures de justice sociale et fiscale afin que chacun contribue à hauteur de ses moyens

1. La maîtrise prioritaire et durable de la dépense publique (économies de 20,8 milliards d'euros)

Nous devons contenir de manière pérenne la progression des dépenses de l'État, des collectivités et du système social.

L'État et opérateurs (économies de 10 milliards d'euros)

- ▶ **L'État et les opérateurs de l'État se montreront exemplaires en stabilisant au global leurs dépenses. Une règle : ne pas dépenser 1 € de plus en 2026 qu'en 2025** (budget général hors renforcement de l'effort de défense).
- ▶ L'État va diminuer ses charges en reprenant la maîtrise de sa masse salariale :
 - **Réduction de 3 000 emplois publics dès l'année prochaine** (hors postes d'élèves-professeurs liés à la réforme de la formation des enseignants) ;
 - Administrations et opérateurs vont anticiper dès à présent le **non-remplacement d'1 fonctionnaire sur 3 partant à la retraite à compter de 2027**.
 - **Réduction du train de vie de l'État et meilleure maîtrise du patrimoine de l'État**
- ▶ **Réorganisation** des opérateurs de l'État via des **réinternalisations** ou des **fusions**. Leurs dépenses seront recentrées, 1 000 à 1 500 emplois seront supprimés en 2026. Certaines agences seront supprimées.

Les collectivités (économies de 5,3 milliards d'euros)

- ▶ Les collectivités prendront aussi leur part. Pour les années à venir, **leurs dépenses ne doivent pas progresser plus vite que les ressources de la Nation**.
- ▶ Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités appelé **DILICO** est reconduit.
- ▶ **Les financements de l'État aux collectivités locales seront régulés**, dans une année du cycle électoral où l'investissement local est habituellement moins fort.
- ▶ **Une attention particulière sera portée aux collectivités les plus en difficulté avec un soutien exceptionnel de 300 millions d'euros apporté aux départements les plus en difficulté**.

Maîtrise de nos dépenses sociales (économies de 5,5 milliards d'euros)

- ▶ Si nous ne faisons rien, les dépenses de santé augmenteront de 10 milliards d'euros dès l'année prochaine.
- ▶ Nous allons donc **limiter cette hausse de moitié et faire un effort d'économies de 5,5 milliards d'euros**. Le Gouvernement va s'appuyer sur des propositions des parlementaires, des partenaires sociaux, des acteurs de la santé, de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Principales mesures :

- ▶ **Responsabiliser les patients :**
 - Augmentation des plafonds annuels des franchises et participations forfaitaires, ainsi que des montants payés sur les médicaments et sur les actes médicaux. **Ce plafond va passer de 50 à 100 € par an.**
 - **Développement de la prévention**, notamment par la vaccination.
 - **Mise au point définitive et tenue obligatoire du dossier médical partagé**
- ▶ **Réforme des affections de longue durée (ALD) :** dès 2026, une réforme en profondeur visant à sortir du remboursement intégral les médicaments sans lien avec l'affection déclarée ou à faible effet médical, et également à sortir de ce statut les patients dont l'état de santé ne le justifie plus.
- ▶ **Une plus grande efficacité demandée à l'hôpital**, notamment dans les achats, grâce à l'ambulatoire ainsi que dans les soins de ville.
- ▶ **Réutilisation, après vérification, des dispositifs médicaux et médicalisés** (fauteuils roulants, cannes...)
- ▶ **Lutte contre l'explosion des arrêts maladie :**
 - Dès 2026, reprise du travail sans obligation de visite médicale et pour les arrêts longs, avis de son médecin ou de son spécialiste.
 - Après négociation des partenaires sociaux, une réforme structurelle visant à responsabiliser les entreprises sur la prévention et les salariés contre les arrêts abusifs en intégrant la réforme des indemnités journalières.

2. En 2026, année blanche (71 milliards d'euros)

- ▶ C'est un **geste massif, temporaire, demandé à tous** et qui n'aura de sens que s'il est **juste** et que si chacun contribue à **hauteur de ses moyens**. Sa mise en œuvre sera rendue plus acceptable par la baisse rapide de l'inflation observée ces derniers mois.
- ▶ Les prestations ne seront pas indexées sur l'inflation. Il n'y aura pas d'exception.
- ▶ Pour **la masse salariale publique**, il n'y aura pas de mesures de revalorisation générales ou catégorielles dans les ministères. En revanche, les règles d'avancement dans la carrière des fonctionnaires seront intégralement respectées.
- ▶ **Les barèmes de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée (CSG) seront eux aussi maintenus à leur niveau de 2025.**

3. Des mesures de justice sociale et fiscale pour s'assurer que l'effort est équitable (9,9 milliards d'euros)

Lutte contre tous les types de fraudes

- ▶ La **fraude fiscale**, en lien avec les travaux du Sénat.
- ▶ La **fraude aux aides publiques** (MaPrimeRenov, Compte personnel de formation...).
- ▶ La **fraude à la dépense de santé**.

Cette lutte va s'inscrire **dans la durée** : **dépôt d'un projet de loi à l'automne contre la fraude sociale et fiscale** pour mieux détecter, mieux sanctionner et recouvrer l'argent perdu. Une mission sera confiée à 3 parlementaires pour suivre la mise en œuvre de ce plan.

Une plus grande équité dans l'effort

- ▶ **Niches fiscales et sociales**
 - **Chasse aux niches fiscales inutiles, inefficaces et aux dispositifs arrivant à extinction.**
 - **L'abattement de 10 %** pour le calcul de l'impôt sur le revenu, pour « frais professionnels » sur les pensions de retraites sera revu et **transformé en forfait annuel**, ce qui permettra de **protéger davantage les petites retraites, de garantir un pouvoir d'achat inchangé aux retraites moyennes** et de remettre dans le droit commun les retraites importantes.
- ▶ Un effort particulier à ceux qui ont la capacité de contribuer davantage
 - **Contribution de solidarité sur les plus hauts revenus**
 - Adoption de mesures complémentaires pour **lutter contre l'optimisation abusive des patrimoines non productifs**.
- ▶ **Une fiscalité favorable à notre économie** : **changement dans nos modes de consommation** en encourageant les **circuits courts** et les **commerces de proximité** avec une **taxe sur les petits colis**.

Le plan « En avant la production ! »

Nous ne produisons pas assez et il n'y a aucune raison acceptable pour un tel retard. Nous devons réduire notre déficit commercial, ce qui passera par le **renforcement de notre tissu productif** et le **soutien à nos entreprises, partout en France**.

1. Le travail

- ▶ **Proposition de supprimer 2 jours fériés de manière générale et non optionnelle.** Par exemple : le lundi de Pâques, qui n'a plus de signification religieuse, et le 8 Mai dans un mois rempli de ponts. Cette modification du calendrier permettra d'augmenter l'activité économique des entreprises, des commerces et de la fonction publique pour que notre production en soit améliorée. Ses modalités seront soumises à la négociation des partenaires sociaux.
- ▶ **Proposition dans les prochains jours de nouvelles négociations aux partenaires sociaux :**
 - Un nouveau chantier sur **l'assurance chômage** visant à accélérer les reprises d'emploi ;
 - Un nouveau chantier sur le **droit du travail** pour améliorer les conditions de travail pour tous, faciliter les recrutements et augmenter la quantité de travail lorsque c'est possible.
- ▶ **Création de l'allocation sociale unifiée (ASU), pour une solidarité plus lisible afin de donner la priorité au travail.** En coordination avec les collectivités, projet de loi déposé au Parlement avant la fin de l'année.
- ▶ Avancées de la délégation paritaire permanente (« Conclave ») : **des mesures assurant l'équilibre financier du régime et un traitement plus juste notamment des mères de famille et la prise en compte de la pénibilité figureront dans le PLFSS** présenté à l'automne. Tous ces progrès devront être financés sans alourdir le coût du travail.
- ▶ Réflexion sur la refondation du financement de notre modèle social, en cherchant d'autres bases que le travail (« bascule d'assiette »).

2. Allègement et simplification des procédures bureaucratiques

- ▶ Dès cet été, en lien avec les acteurs du monde économique, **élaboration d'une liste des simplifications ou des allègements de libertés** qui seront nécessaires, utiles ou souhaitables.
- ▶ Proposition aux entreprises du principe suivant : **plus de liberté, de simplification et de confiance contre moins de subventions.**
- ▶ Adoption en septembre du **projet de loi de simplification de la vie économique**, comprenant notamment des allègements visant à faciliter l'implantation des projets industriels.
- ▶ Pour plus d'efficacité : de **nouveaux textes de simplification seront proposés sans trêve, tout au long** de l'année, **par voie d'ordonnance**, afin de lever les obstacles identifiés dans chaque secteur suivant leurs besoins spécifiques.
- ▶ Poursuite de **l'agenda de simplification au niveau européen.**

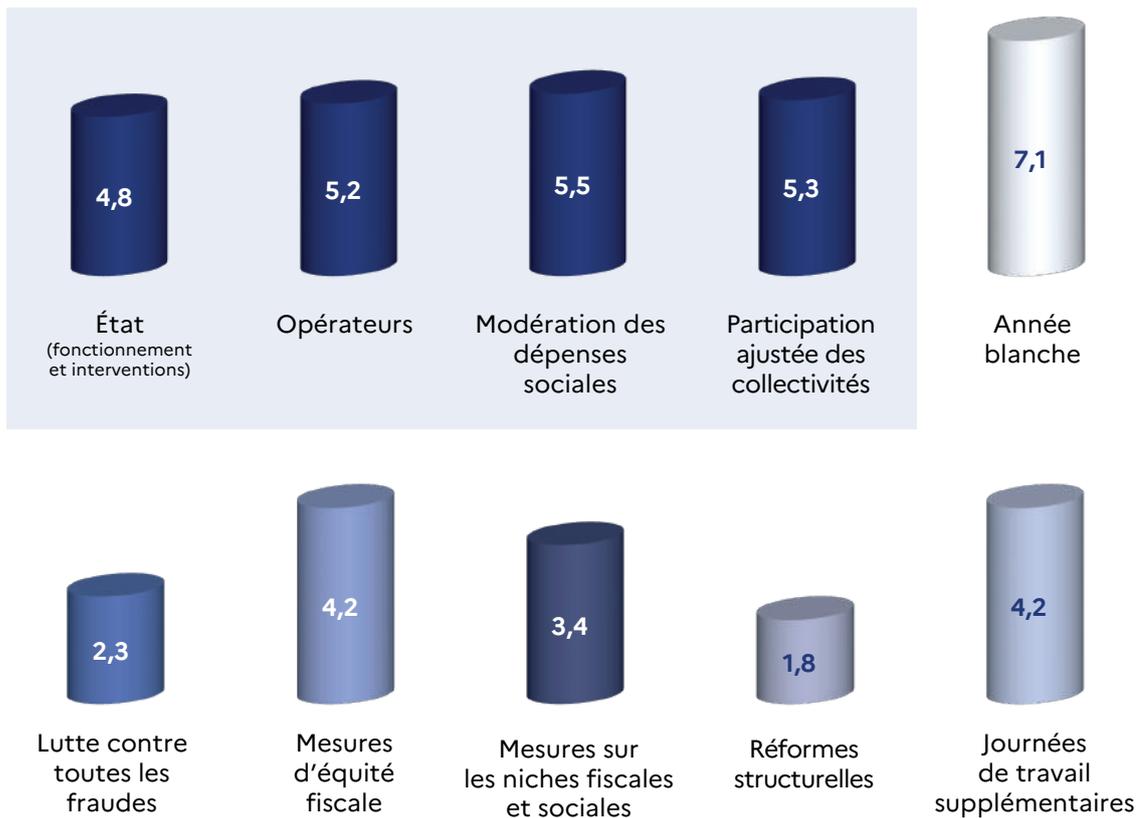
3. La compétitivité

- ▶ **L'énergie** : la France dispose d'une énergie bon marché, abondante, souveraine et décarbonée. Nos industriels doivent bénéficier de ces atouts, et notamment de contrats de long terme compétitifs. C'est 500 000 emplois industriels qui sont en jeu. Les discussions entre ces industriels et EDF avancent bien et doivent se poursuivre. Notre objectif : que chacune des entreprises qui le souhaite ait pu signer un contrat d'approvisionnement à long terme d'ici la fin de l'année, avec **30 TWh de contrats d'ici la fin de l'année, soit près de 10 % de la production nucléaire.**
- ▶ La France **allongera la durée de vie du parc nucléaire** à 50 ans voire 60 ans.
- ▶ La France **relancera les investissements dans l'énergie hydraulique** d'ici la fin de l'année.
- ▶ **Des mesures pour favoriser le financement de notre économie :**
 - **Un label européen** pour l'investissement de long terme.
 - **Capital-risque** : un outil puissant pour l'innovation et la croissance de nos entreprises. **900 millions d'euros de financements en fonds propres supplémentaires d'investissements dans les entreprises.**
 - **Renforcement des sanctions contre les débiteurs en cas des retards de paiements** : environ 15 milliards d'euros de trésorerie. Pénalité envers les débiteurs pouvant aller jusqu'à 1 % du chiffre d'affaires.

4. Des mesures ciblées

- ▶ **Passage en revue de toutes les filières déficitaires** : repérer les produits propices à une localisation de la fabrication sur le sol français. Soutien aux filières d'excellence. En associant les grandes entreprises et les pouvoirs publics locaux et nationaux, définition et mise en œuvre de **stratégies de filière**.
- ▶ **Des mesures pour l'innovation et sa diffusion dans les entreprises** :
 - **Poursuivre notre effort d'investissement dans l'innovation via France 2030**, notamment dans les secteurs de l'intelligence artificielle et du cyber.
 - **Plan « Osez l'IA »** : on estime à **20 % le gain de productivité des entreprises**.
 - **Plan « Filles et mathématiques »** : pour encourager l'orientation des femmes vers les sciences de l'ingénieur et du numérique.
- ▶ Des mesures pour que la **commande publique** profite davantage à notre économie :
 - **Réformer l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) et assouplir le cadre national**.
 - **Changer les règles européennes pour mettre en place une véritable préférence européenne** pour permettre d'acheter européen et soutenir notre industrie.

Un effort juste et partagé de 43,8 milliards d'euros



Contact

Service de presse de Matignon
57, rue de Varenne - 75007 Paris
Tél. : 01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr

mardi 15 juillet 2025

LE MOMENT DE VÉRITÉ

Nous dépensons trop par rapport à nos recettes

Évolution des dépenses et recettes (en % du PIB)



Chaque seconde, notre dette augmente de 5 000 €

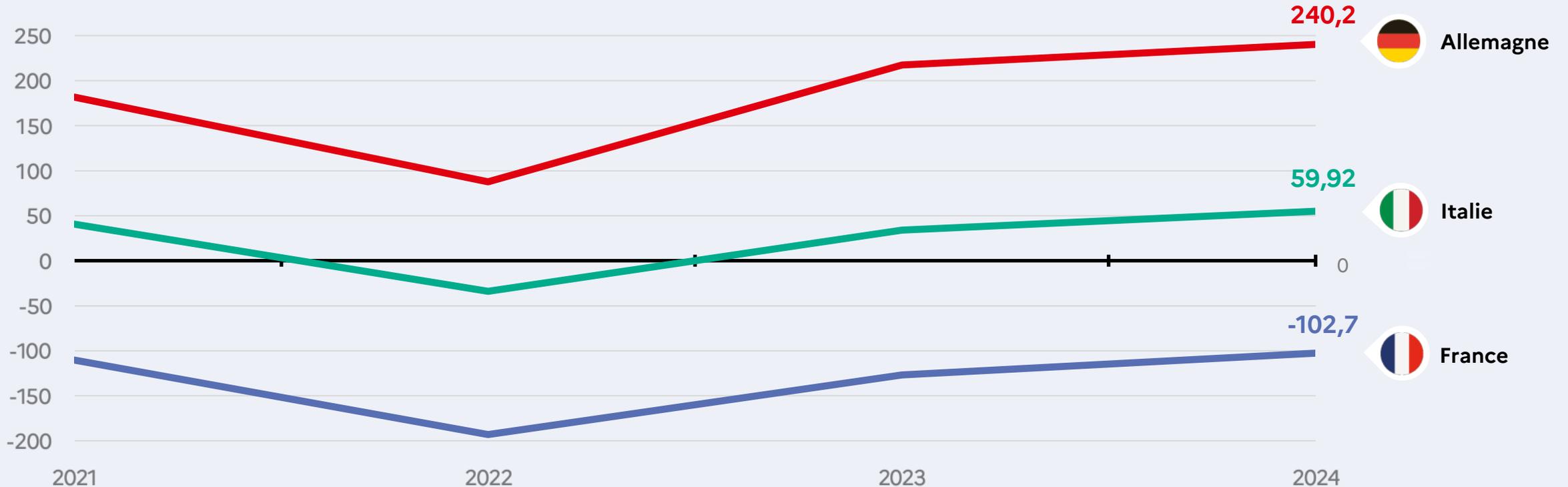
5 000 €
par seconde



Nous ne produisons pas suffisamment

Nous importons bien plus que nous exportons. Et c'est autant que nous pourrions produire.

Solde de la balance commerciale (Md€, données en valeur CAF/FAB)



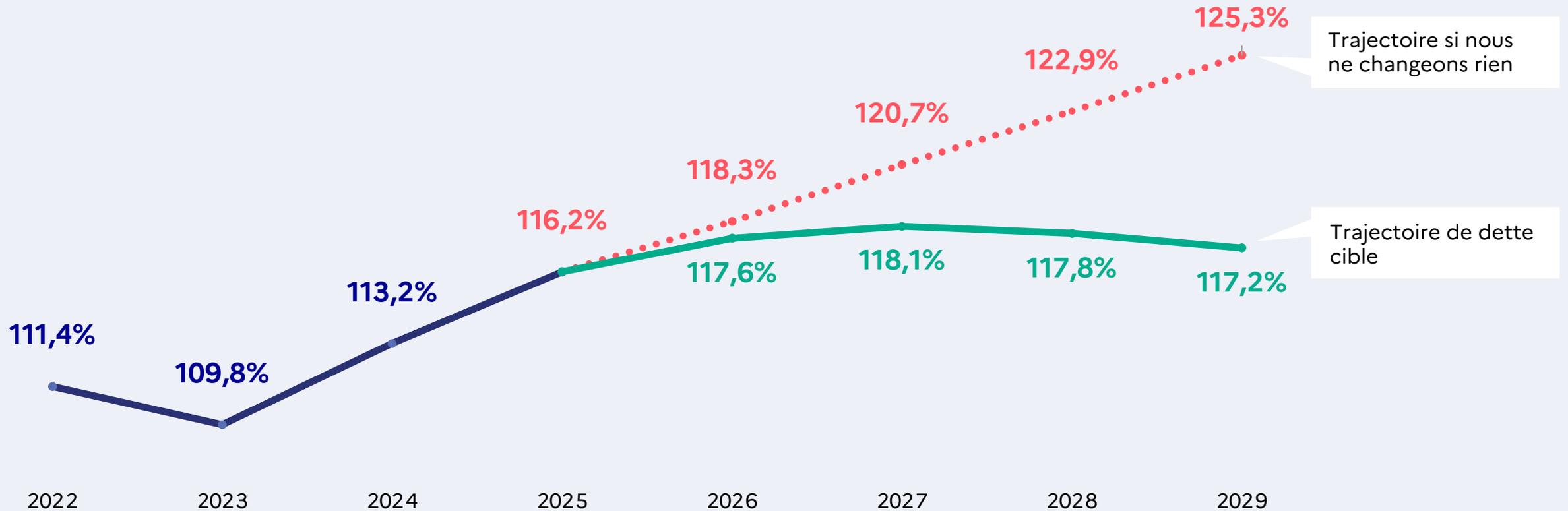
Accélérer le réarmement pour garantir notre souveraineté et notre sécurité

Trajectoire des crédits de la mission Défense (en Md€)

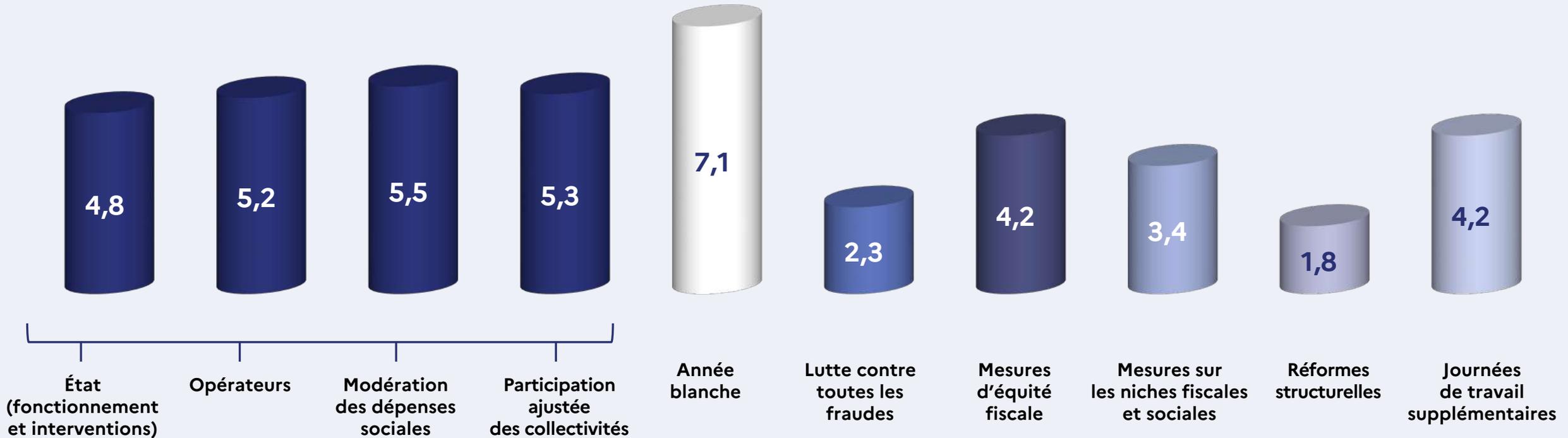


Arrêter l'augmentation de la dette

(% PIB)



Un effort juste et partagé de 43,8 milliards d'euros





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

STOP À LA DETTE !

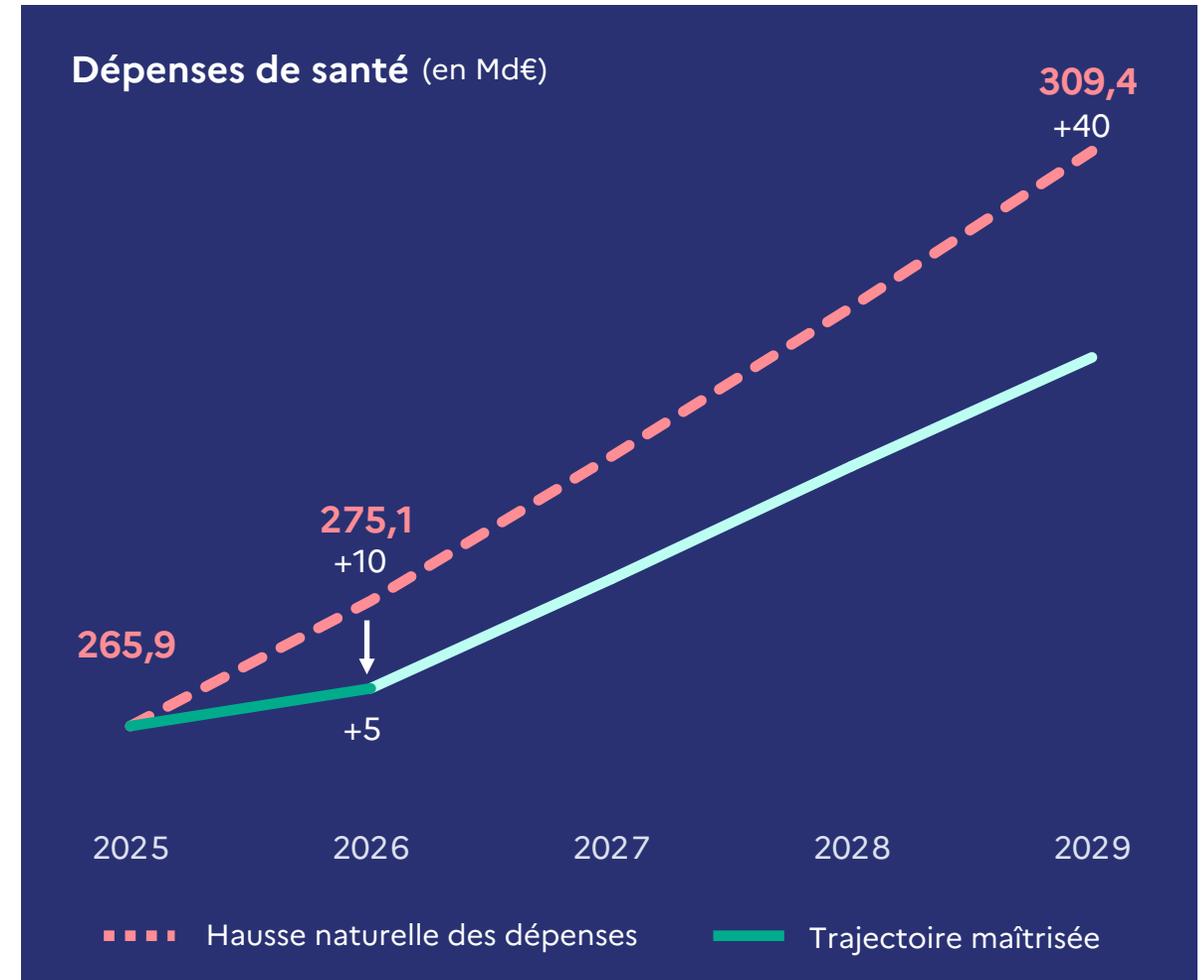
Un effort juste et partagé de 43,8 milliards d'euros



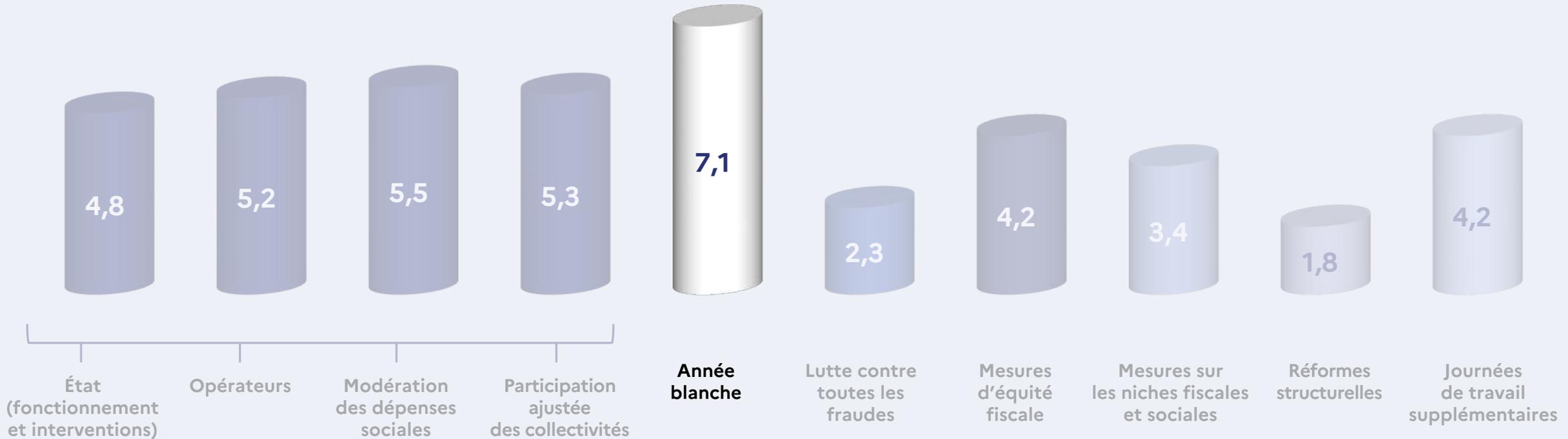
Nous devons retrouver la maîtrise de nos dépenses de santé

Si nous ne faisons rien, la dépense de santé augmentera de 10 Md€ l'an prochain, et de près de 40 Md€ en 4 ans alors que l'Assurance maladie est en déficit.

Un effort de 5 Md€ l'an prochain est possible et essentiel pour contribuer au retour à l'équilibre de la Sécurité sociale d'ici 2029.



Un effort juste et partagé de 43,8 milliards d'euros





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EN AVANT LA PRODUCTION !

Aléas sur la croissance

À LA BAISSÉ

La consommation est atone

▼
-0,2%
au 1^{er} trimestre

L'euro s'est renforcé face au dollar ce qui pénalise nos exportations

▲
+13%
depuis début 2025

La guerre commerciale pourrait escalader

À LA HAUSSE

L'inflation a significativement baissé et le pouvoir d'achat progresse

▲
+1%
en juin

▲
+2,5% en 2024
▲
+0,7% en 2025

Le taux d'épargne est historiquement élevé et pourrait laisser place à une reprise de la consommation

▲
18,8%
au 1^{er} trimestre

La hausse des dépenses publiques en Allemagne pourrait profiter à l'économie française

Inflation en France en glissement annuel (en %)



Conforter notre attractivité et protéger nos industries



CONFORTER NOTRE ATTRACTIVITÉ

La France classée n°1 au baromètre EY des investissements étrangers

- ➔ Préservation des outils en faveur de **l'innovation** et de **la recherche**
- ➔ Mise en œuvre des soutiens à la **décarbonation de l'industrie**

Éviter la guerre commerciale et les barrières tarifaires

- ➔ Discussions pour obtenir un **accord commercial équilibré** avec les États-Unis



PROTÉGER NOS INDUSTRIES

Lutter contre les pratiques commerciales agressives

- ➔ Mise en œuvre de **mesures de sauvegarde** (quotas, droits de douane) en réponse au dumping

Valoriser la production et l'emploi sur le territoire européen

- ➔ Introduction de critères de **contenu local** et d'une **préférence européenne** dans nos achats publics

Choisir notre avenir, reprendre en main notre destin

1 ➡ Retrouver des marges de manœuvre par un effort partagé, c'est possible



ÉTAT

Stabiliser les crédits :
pas plus, pas moins

(hors renforcement de l'effort de défense)



COLLECTIVITÉS LOCALES

Une hausse maîtrisée
des dépenses, en tenant
compte de l'inflation



SÉCURITÉ SOCIALE / SANTÉ

Maîtrise de la hausse des dépenses
pour retrouver l'équilibre de
la Sécurité sociale d'ici 2029

2 ➡ Les rendre durables par un contrat de réformes avec les Français

Prévention et responsabilisation pour sauver notre système de santé

DIAGNOSTIC

80% des maladies cardiovasculaires et **40%** des cancers sont évitables.

Une prise en charge anticipée éviterait au moins **1 Md€ d'hospitalisations**.

Prévalence des maladies chroniques à l'horizon 2035

37%

2023

40%

2030

43%

2035

OBJECTIFS

- ➔ **Plus de prévention et d'organisation des soins :**
 - Vaccination, dépistages, accès aux soins...
 - Repenser la prise en charge des affections de longue durée.
- ➔ **Aller vers un système de santé plus efficient :** arrêts de travail, rentes économiques, prix des produits de santé, pertinence et qualité des soins.
- ➔ **Responsabiliser tous les acteurs :** assurés, soignants, complémentaires.
- ➔ **Chasser la fraude, trahison du pacte social :**  loi dédiée à l'automne.

Virage démographique : accompagner une France qui change pour préserver l'avenir

DIAGNOSTIC



663 000 naissances en 2024.

▼
-21,5%
par rapport
à 2010



40% des besoins de garde d'enfants de 0 à 3 ans **non couverts**.



+ 50% de personnes **avec une maladie neuro-dégénérative** dans les 20 prochaines années.

OBJECTIFS

1 →

Adapter notre politique familiale aux besoins des familles d'aujourd'hui :

- lutte contre l'infertilité ;
- modes de garde.

2 →

Renforcer le maintien dans l'autonomie des personnes âgées :

- formes d'habitat adapté ;
- prévention de la perte d'autonomie ;
- accompagnement des maladies neuro-dégénératives.

Travailler plus nombreux, davantage et mieux

Modernisation du marché
de l'emploi et amélioration
de la qualité du travail



Réforme de l'assurance
chômage

OBJECTIFS

- 1 ➔ Fluidifier le marché du travail.
- 2 ➔ Inciter à travailler plus.
- 3 ➔ **Améliorer la qualité et les conditions de travail.**
- 4 ➔ Renforcer le dialogue social.

OBJECTIFS

- 1 ➔ **Inciter à une reprise d'emploi plus rapide.**
- 2 ➔ Diminuer l'endettement du régime d'assurance chômage.



Des négociations seront proposées aux partenaires sociaux :

- sur le **droit du travail** pour définir **d'ici la fin d'année** les mesures permettant de développer l'emploi et d'améliorer les conditions de travail.
- pour **bâtir des règles pour des reprises d'emploi plus rapides.**

Une juste participation des collectivités territoriales

La **Conférence financière des territoires** a souligné le besoin de **visibilité pluriannuelle sur les recettes, une demande de pause réglementaire et une attention à la situation particulière des départements.**



Une 2^e Conférence financière des territoires se réunira à la fin de l'été.



La contribution des collectivités à l'effort national pour 2026 sera de 5,3 Md€.

Cet effort sera **réparti équitablement entre collectivités** en fonction de leur situation financière.

- ➔ Le **Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (DILICO)** sera remboursé et le **Fonds de sauvegarde des départements** sera ré-abondé.
- ➔ La **dotation globale de fonctionnement (DGF)** sera **maintenue** en montant et les bases fiscales ne seront pas gelées.



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité